

MAIRIE D'ÉVEUX

Éveux, le 03 juin 2011



52 rue de la Rencontre

69210 ÉVEUX

☎ 04.74.01.00.36

☎ 04.74.01.58.64

E-mail : contact@mairie-eveux.fr

Monsieur Michel MERCIER
Président du Conseil Général
Hôtel du Département
29, Cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 03

Objet : Déviation de la RD389
Pièces jointes : La délibération du conseil municipal du 14 avril 2011
Le questionnaire pour la consultation de la population
Les résultats de la consultation du 28 mai 2011

Monsieur le Président,

Pour faire suite aux quatre rencontres, organisées à l'initiative de François BARADUC et en collaboration avec vos services de voirie, je sollicite votre attention sur le projet de déviation des centres bourgs de l'Arbresle et Sain Bel. Seule la solution en fond de vallée a été retenue. Dès le 15 avril 2010, nous avons formulé de nombreuses réserves et questions :

- Les tracés alternatifs ne nous sont pas présentés. Ont-ils été sérieusement étudiés ?
- La liaison piétonne bourg-gare n'est pas tracée. Sera-t-elle conservée dans le projet ?
- Les pentes nous semblent importantes. Le profil en long de la déviation pour valider la solution, existe-t-il aujourd'hui ?
- L'accès à la gare (implantée en majeure partie sur notre territoire) et au centre ville de l'Arbresle sera compliqué, avec risque de report de circulation sur des voiries communales non dimensionnées ou à fort bâti. Quelles solutions ?
- La connexion avec la RD160 est interrompue. Les flux seraient alors reportés sur des voies non adaptées. Quelles solutions ?
- La coupure verte à l'ouest de la commune est détruite. Quelle cohérence avec notre SCOT ?
- Face aux nuisances sonores et olfactives, quelles précautions seront prises ?

À ce jour, nous n'avons pas eu de réponses précises et concrètes sur l'ensemble de ces points.

Lors d'une rencontre avec les représentants de l'association ADEPECE (Association de Défense Et de Protection de l'Environnement de la Commune d'Éveux), vos services se sont engagés à fournir les éléments permettant d'invalider la solution RD 7. Nous avons

également entendu les fortes réserves, des responsables techniques, sur la liaison avec la RN7 par le plateau de la Ponchonnière.

Vous avez décidé de lancer un appel d'offre pour le projet de fond de vallée. À l'annonce de cette nouvelle étape, nous avons compris que vous en profiteriez pour réaliser une étude plus globale. Il semble qu'il n'en est rien. Au regard de la somme engagée, nous restons dubitatifs.

Vous nous présentez cette solution de fond de vallée comme étant économiquement la plus intéressante. Pourtant son efficacité n'apparaît pas fondée. Ce transfert du trafic à 200 mètres du centre de l'Arbresle, ne permettra pas une bonne fluidification de la circulation. Une solution onéreuse, engageant plus de 5 années de l'enveloppe globale consacrée aux grands travaux d'infrastructures nouvelles du département, n'est pas acceptable.

La commune d'Éveux conduit depuis plusieurs années une politique de préservation des espaces naturels et paysagés, en parfaite cohérence avec le Grenelle 2 de l'environnement. Ce projet pénalise fortement notre territoire et prive les Éveuxiens d'une qualité de vie légitime.

Le 27 mars dernier, second tour des cantonales, la population s'est fortement mobilisée pour exprimer son mécontentement et rejeter ce projet de fond de vallée. Invitation a été lancée par l'association ADEPECE à voter blanc. Les résultats ont été frappants, à savoir 42,79% de bulletins blancs et nuls. Comparativement, au premier tour, ils représentaient 3,58%.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal s'est prononcé unanimement contre ce projet.

Aujourd'hui, l'attribution du marché, à un bureau d'études, pour l'analyse du tracé en fond de vallée doit être effective. Nous n'avons pas de nouvelles sur ce point. Le cahier des charges prévoit-il d'autres alternatives ? Dans la négative, envisagez-vous un avenant à cette étude ?

Afin de conforter notre délibération du 14 avril, nous avons décidé de lancer une consultation auprès de la population Éveuxienne, le 28 mai. La forte participation et les chiffres éloquentes renforcent nos positions :


- Le projet proposé à ce jour n'est pas acceptable,
- Une solution ayant un impact le plus faible possible sur l'ensemble du territoire doit être trouvée.

La solidarité entre les communes, qui bénéficieront des efforts positifs de cette déviation et celles qui en supporteront les contraintes, doit être totale.

Comptant sur votre soutien actif et démocratique, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le Maire




Bertrand GONIN